

Charte FCAD

Vision

La Fédération des Commerçants et Artisans est une fédération avec les objectifs suivants:

- La représentation, la défense et la promotion des commerces-membres sis à Dudelange;
- La création de synergies et de coopérations avec d'autres fédérations, avec les autorités locales, nationales, voire internationales.
- Le renforcement du commerce local et contribution à l'attrait de la ville de Dudelange pour les résidents et ses visiteurs.
- Préparation des commerces-membres aux défis économiques de demain.
- Ensemble avec la Commune, faire de Dudelange un exemple d'ouverture d'esprit, de cohésion (esprit d'équipe) et de résilience.

Valeurs

Humanisme, Solidarité, Bienveillance, Coopération, Qualité, Intégrité, Respect, Ouverture d'esprit, Responsabilité, Dialogue.

Nous sommes un groupe indépendant, sans affiliation politique, et nous adhérons strictement aux règles de la netiquette énoncées dans nos "Mentions légales". Nous avons une politique de tolérance zéro envers les propos racistes, antisémites, discriminatoires, sexistes, suggestifs, insultants, diffamatoires, préjudiciables ou haineux. Tout membre qui enfreint ces règles sera immédiatement exclu de l'équipe, sans possibilité de remboursement de la cotisation. Nous encourageons un environnement harmonieux en évitant d'importer des conflits personnels au sein du groupe. En cas de conflit insoluble, un membre du comité sera disponible pour agir en tant que médiateur.

Critères de qualité

Notre mission principale consiste à unir le commerce local et humain afin de nous préparer aux défis qui nous attendent face aux changements de paradigmes économiques à l'échelle mondiale.

Communication

Nos outils de communication:

- Notre site web avec des textes, des vidéos, des podcasts
- Bulletin d'information par courriel (Newsletter)
- Réponses par e-mail
- Les médias sociaux et leurs fonctions de messagerie et de chat

- Conférences et Workshops
- Cartes de membre, cartes de vœux, cartes postales, lettres, chèques

La forme

Il est impératif de toujours respecter la charte graphique en vigueur, y compris les couleurs, les polices et le style, afin d'assurer une lisibilité et une reconnaissance optimales. En harmonisant ces éléments, nous garantirons une identité visuelle cohérente qui facilitera la perception et l'identification de notre association.

De plus, nous adoptons un style de communication harmonieux qui se caractérise par le respect de la langue, notamment en ce qui concerne la grammaire et l'orthographe ainsi que le style de rédaction.

Personnes responsables pour la communication

Afin de garantir les critères de qualité de la communication, les responsables sont membre du ou définis par les membres du comité.

Les différents outils de communication disponibles seront impérativement attribués à un responsable spécifique (rédaction, relecture, respect du fonds et de la forme), afin d'harmoniser la vue de l'extérieur sur la FCAD --> notoriété, réputation.

Les domaines de responsabilité

Notre équipe est composée comme suit :

1. LE COMITE EXECUTIF, RESPONSABLE POUR:

- Vision & Stratégie
- Communication (externe & interne) et Gestion du Risque de Réputation
- Partenariats, Fédération, Networking (national, international)
- Organigramme, Organisation, Règlements, Charte
- Négociation: Commune, Sacem, Nouveaux commerces ...
- Décisions outsourcing & Surveillance Conflits d'intérêts (en cas d'outsourcing d'un projet ou d'une partie d'un projet à une entité externe dont le dirigeant/ bénéficiaire économique est également membre du comité, un vote est indispensable et la personne concernée par le conflit d'intérêt potentiel s'abstient du vote)

2. LE COMITE ELARGI, RESPONSABLE POUR:

- Evaluation des idées retenues (Faisabilité, négociation des partenaires externes, échéances...)
- Formation des Groupes de Travail, Surveillance et Suivi du bon déroulement

3. PERSONNES CHARGÉES DE TÂCHES OPÉRATIONNELLES

- Secrétaire
- Trésorier
- Placier

Ces collègues bien qu'ils n'aient pas le droit de vote au sein du comité, jouent un rôle essentiel en tant qu'exécutants chargés des tâches opérationnelles nécessaires au bon fonctionnement de la fédération. Leur "job description" est disponible en cliquant sur la description du poste ci-haut. Ils sont responsables de la mise en œuvre efficace des décisions prises par le comité et des instructions reçues. Toutefois, ils ne peuvent être tenus responsables des décisions prises par le comité lui-même.

4. LES GROUPES DE TRAVAIL, RESPONSABLES POUR

- L'implémentation et la gestion des projets. Ils peuvent être membre du comité ou des commerçants bénévoles souhaitant s'impliquer dans les projets respectifs. LA FCAD applique le principe du "Ownership". Les groupes de travail choisissent un "Parrain" d'un projet, obligatoirement 1 Personne qui en assume la responsabilité intégrale:
 - ✓ Proposition
 - ✓ Organisation (équipe, déroulement, délais, échéances)
 - ✓ Suivi
 - ✓ Analyse du résultat (autocritique + feedbacks bienveillants confrères, clients)
 - ✓ Compte-rendu au Comité exécutif et décision pour le futur.

Nouveaux membres

La FCAD se réjouit toujours d'accueillir de nouveaux membres qui sont prêts à s'impliquer bénévolement et activement dans nos activités. Nous valorisons les nouvelles idées, les perspectives fraîches et la diversification du travail qu'ils apportent. Ces nouveaux membres auront l'opportunité d'intégrer le comité en tant que membres à part entière par le biais d'un vote lors de l'assemblée générale. En attendant cette intégration, ils seront chaleureusement accueillis et bénéficieront d'un parrain ou d'une marraine dédié(e) qui les présente au comité et les guidera pour trouver des tâches, se familiariser avec l'équipe et comprendre le fonctionnement de l'association..

REUNIONS

Les réunions sont efficaces si:

- Nous respectons l'ordre du jour et les horaires ;
- Nous écoutons attentivement l'autre et ne l'interrompons pas ;
- Nous nous exprimons uniquement si nous avons une information avec une valeur ajoutée.
- Si quelqu'un présente un problème, nous ne jugeons pas, nous l'aidons à le régler.
- Nous restons toujours positifs, constructifs et orientés vers l'avenir.

- Les soucis éventuels seront analysés pour une meilleure compréhension et une correction.

Afin d'améliorer l'efficacité des réunions statutaires, elles pourront être divisées en deux parties distinctes. La première partie est consacrée aux discussions relatives à l'organisation et à la stratégie du comité exécutif, ainsi que, le cas échéant, aux questions pertinentes pour le représentant communal. Tous les membres du comité élargi sont les bienvenus pour y assister. Quant à la deuxième partie des réunions, elle est ouverte à tous et se concentre principalement sur les échanges concernant les différents projets en cours et les prises de décisions importantes par le biais de votes.

Cotisations

Les cotisations annuelles sont à régler au courant du mois de janvier. Un deuxième et dernier rappel est envoyé début février.

En cas de non paiement, le commerce sera considéré comme non-membre et ne bénéficiera pas des avantages liés à la l'affiliation à la FCAD.

Pour les commerces qui se rajoutent au courant de l'année, la cotation est à régler endéans le mois de l'ouverture, et s'élèvera au pro-rata de la cotisation annuelle. Un deuxième et dernier rappel est adressé le mois suivant l'implantation.

Afin de garantir notre crédibilité, nous ne tolérons pas d'exceptions. Un geste "commercial" bien fondé doit être soumis à un vote du Comité ou - en cas d'urgence - par le président. En cas d'urgence, ce vote peut se faire dans le groupe WhatsApp.